



## TARIFS ET INSCRIPTIONS

### Inscriptions IRTS de Franche-Comté en ligne sur [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

- Tarif individuel : 60 €
- Tarifs groupes : consulter notre site

### Inscriptions CNFPT

- Agents territoriaux, inscription via la plateforme CNFPT, code d'inscription : B2A15 002
- Contact - Catherine BINETRUY - [catherine.binetruy@cnfpt.fr](mailto:catherine.binetruy@cnfpt.fr)

## CONTACT

Secrétariat PREFAS  
Séverine CHAPOUTOT  
03 81 41 61 02  
[severine.chapoutot@irts-fc.fr](mailto:severine.chapoutot@irts-fc.fr)

# L'accueil et la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés étrangers Place, Rôle et action des travailleurs sociaux



**JEUDI 16 MAI 2019**

**8H30 - 17H00**

IRTS de Franche-Comté  
**AMPHITHÉÂTRE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX**

**INSTITUT RÉGIONAL  
DU TRAVAIL SOCIAL**

1 rue Alfred de Vigny  
25051 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 00  
Fax : 03 81 41 61 39  
Courriel : [irts-fc@irts-fc.fr](mailto:irts-fc@irts-fc.fr)

## ARGUMENTAIRE

Alors que l'accueil des réfugiés est au cœur des débats et des tensions vives en Europe, un autre groupe vulnérable, tente chaque jour de faire valoir ses droits : les mineurs isolés étrangers.

Appelés aujourd'hui « Mineurs Non Accompagnés » (MNA), conformément à la directive du Conseil européen du 13 décembre 2011 ces jeunes migrants ont vu leur nombre exploser. On estime que 25 000 MNA se trouvent en France métropolitaine. À cela s'ajoutent les chiffres de l'Outre-mer, où l'estimation est sensiblement du même ordre. (Chiffres de la Mission MNA.)

Malgré une visibilité croissante de la problématique de l'accueil des MNA, il reste difficile d'obtenir des données fiables et précises sur leur nombre.

Ces jeunes mineurs, n'ont aucun statut juridique, mais contrairement aux adultes, ils ne relèvent pas seulement du droit des étrangers, ils dépendent aussi et surtout du droit des enfants. En vertu de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, et du Code de l'action sociale et des familles, les mineurs étrangers ont les mêmes droits qu'un enfant français en danger.

Près de 15.000 ont été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) l'an dernier.

Un phénomène qui tend à surcharger des dispositifs d'aide à l'enfance peu conçus pour eux, et pose un problème logistique et économique aux départements, responsables de leur prise en charge.

Les mineurs et jeunes non accompagnés étrangers arrivant en France sans représentant légal ni soutien familial nécessitent des mesures de protection de la part des institutions et des associations. Ces dernières se trouvent confrontées à la complexité de ces prises en charge tant sur le plan sanitaire, socio-éducatif, pédagogique, juridique que financier.

Ces jeunes migrants se révèlent souvent en état de (grande) souffrance psychique, en lien parfois avec un traumatisme psychique antérieur à la migration, un voyage migratoire difficile ou le seul fait de se trouver en pays étranger, loin de la terre natale et sans la présence de leurs parents dans un contexte juridique anxiogène et complexe.

L'abord de ce sujet permet d'identifier quelques points critiques.

Celui de la mise à l'abri immédiate des jeunes le temps de leur évaluation alors que les jeunes sont fréquemment à l'hôtel ou dans la rue. Mais la question des MNA « ne se limite pas à la mise à l'abri et à l'évaluation », elle implique « une co-responsabilité » de l'Etat et des départements allant « au delà du seul registre financier ».

Ce qui pointe la dimension politique de ce phénomène social

Le sujet des jeunes, évalués majeurs, et qui contestent cette évaluation en saisissant le juge est l'un des problèmes les plus complexes du dossier des MNA. Ceux-ci « peuvent alors passer plusieurs mois à la rue ».

Il est important de relever que la prise en charge, globale de ces mineurs exige de la part des professionnels une montée en compétences, leur action se situant au carrefour de plusieurs domaines : soin, social, juridique, éthique, psychologie, interculturalité.

Dès lors, quelle prise en charge pour les mineurs non accompagnés (MNA), arrivés plus nombreux avec la crise migratoire et dont l'accueil est souvent défaillant par endroit ? Comment gérer les flux ? Quelle harmonisation possible sur les territoires pour un accueil et accompagnement éducatif efficace et adapté ?

Comment pour les travailleurs sociaux concilier les dimensions socio-éducatives, juridiques et éthiques dans leur accompagnement ?

Comment composer avec les enjeux et les paradoxes liés à l'attribution de ce statut, qui déstabilisent les jeunes comme les travailleurs sociaux ?

Comment penser le soutien aux équipes de professionnels ? L'extrême complexité du phénomène ne peut être appréhendée que par une approche pluridisciplinaire : les approches socio-éducatives, politiques, juridiques, psychologiques constitueront les angles de réflexion de cette journée

Nous nous attacherons également à identifier l'impact sur l'évolution des métiers, des compétences et des postures professionnelles.

Cette journée est organisée en partenariat avec la délégation Franche-Comté du CNFPT dans le cadre du joli mois de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté (<http://jolimoiseurope-bfc.eu>)

## PROGRAMME

**8h30 - 9h00** *Accueil des participants*

**9h00 - 9h15** *Ouverture de la journée*

**Isabelle SAUVAGE-CLERC**, Directrice du PREFAS, IRTS de Franche-Comté et un représentant du CNFPT

**Discutant : Philippe DELAVILLE**, Éducateur spécialisé, Centre éducatif et professionnel, (A.G.E) Les Chennevières, Vereux

*Introduction et animation de la journée*

**Nasséra SALEM**, Cadre pédagogique PREFAS, IRTS de Franche-Comté

**Catherine BINETRUJY**, Conseillère formation, délégation Franche-Comté du CNFPT

**9h15 - 10h30**

**François GEMENNE**, Chercheur et Enseignant en sciences politiques à l'Université de Versailles et à l'Université de Liège, expert associé au CERI - Sciences Po

*« L'Europe face à l'accueil des MNA : difficultés et perspectives »*

**10h30 - 10h45** *Pause*

**10h45 - 12h00**

**Amandine DRAVIGNY**, Avocate, Besançon

*« Quelle protection pour les Mineurs Non Accompagnés ? »*

**12h00 - 13h45** *Pause déjeuner*

**13h45 - 15h00**

**Jean-Claude METRAUX**, Psychiatre et psychothérapeute de l'enfant et de l'adolescent, chargé de cours à l'Université de Lausanne

*« Quitter un monde... Passer, entrer, vivre et, si possible, être dans un autre : processus de deuil et intégration créatrice »*

**15h00 - 15h15** *Pause*

**15h15 - 16h15**

**Bénédicte JACQUEY-VAZQUEZ**, Inspectrice générale des affaires sociales (IGAS), membre du Conseil national de lutte contre l'exclusion (CNLE)

*« Évaluation et mise à l'abri des Mineurs Non Accompagnés : Etat des lieux et perspectives »*

**16h15 - 17h00**

**Hélène JEVDJENIJEVIC**, Cheffe de projet Mineurs Non Accompagnés (MNA), Fondation des Apprentis d'Auteuil,

*« Posture éducative et accompagnement global »*

**17h00** *Clôture de la journée*